

## Offre de stage Service économique régional de Belgrade Ambassade de France en Serbie

Début du stage : 5 janvier 2026

Durée : 4 à 6 mois

Clôture des candidatures : 02/11/2025

### Poste et missions

Le stage sera piloté par le SER de Belgrade. Le/la stagiaire encadré et placé sous la responsabilité administrative de l'adjointe du chef de service, responsable du pôle sectoriel, compétente pour les pays suivants - Serbie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro - pour une période de 6 mois.

Le/La stagiaire interviendra en soutien de l'équipe du pôle sectoriel dans la réalisation des missions suivantes :

- rédiger des fiches entreprise, notes d'analyse, de synthèse en lien avec l'actualité économique des 6 pays qui relèvent de la compétence du SER ;
- participer à des réunions/entretiens au sein de l'ambassade ou à l'extérieur et en rédiger les comptes rendus ;
- assister à des conférences et en rédiger les comptes rendus ;
- appui à l'organisation de missions et événements (délégations d'entreprises, conférences etc.) le cas échéant.

### Profil et compétences recherchés

**Niveau d'études souhaité :** Bac+5 (sciences politiques, énergie, transports, environnement, intelligence artificielle) ; stage de césure ou stage de fin d'études.

**Établissements d'enseignement :** Sciences Po, EHESS, ENS, écoles de commerce

#### Compétences requises :

- Excellentes capacités rédactionnelles
- Capacité d'analyse, esprit de synthèse, rigueur
- Sens du travail en équipe
- Capacités à coordonner plusieurs activités et à respecter les échéances
- Discrétion, fiabilité, réactivité

#### Langues :

- Anglais indispensable
- La maîtrise d'une langue de la région serait particulièrement appréciée

## Employeur

Le Service Économique Régional (SER) Balkans Occidentaux de Belgrade est un service extérieur de la Direction Générale du Trésor qui relève du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Il est placé auprès de l'Ambassade de France en Serbie. Le SER couvre les 6 pays des Balkans occidentaux : Serbie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro.

Le SER est chargé de l'analyse du contexte macro-économique et financier et de l'appui aux entreprises françaises. Il assure notamment les missions suivantes, pour l'ensemble des pays de la zone :

- suivi de la situation économique et financière, des risques pays, des réformes et analyse sectorielle, notamment dans les secteurs prioritaires au développement de la relation économique bilatérale ;
- mise en œuvre et suivi des outils de financement du Trésor (FASEP, prêts directs) de différents projets d'infrastructure de transports, eau, gestion des déchets, santé, intelligence artificielle en particulier dans le cadre des accords gouvernementaux entre la France, la Serbie et l'Albanie ;
- suivi de tous les volets économiques et sectoriels des négociations d'adhésion à l'UE, ainsi que des financements de l'UE et des bailleurs dans la région et contribution à la définition des positions de la France dans les instances de l'UE et multilatérales (CIBO, bailleurs, FMI etc.) ;
- animation de la communauté d'affaires française (Business France, Chambre de commerce et d'industrie, CCEF) ;
- organisation des visites d'autorités et d'entreprises françaises et d'évènements (délégation d'entreprises, événements sectoriels).

## Localisation

Ambassade de France en Serbie; Belgrade

## Comment postuler ?

Adresser un email avec CV et lettre de motivation à [Belgrade@dgtresor.gouv.fr](mailto:Belgrade@dgtresor.gouv.fr)

## Conditions du stage

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français sera demandée.

Un dossier de candidature comportant un CV accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé au contact indiqué.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,35 € depuis janvier 2024.

La demande de visa auprès de l'ambassade de Serbie en France pourra engendrer des frais qui seront à la charge du stagiaire notamment pour la traduction assermentée de documents administratifs (convention de stage, certificat de scolarité etc.).

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l'Ambassade.